

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES 2009

Dates	Associations	Manifestations	Sites
28 mars	Caisse des Écoles	Carnaval	Village
28 mars	L'Arpent de Bacchus	Taille de la vigne	Vignoble
28 mars	Comité des Fêtes	Soirée dansante	Salle des Fêtes
5 avril	C' dans l'Air	Pétanque	Stade
25 avril	L'Arpent de Bacchus	Mise en bouteille cuvée 2008	Cave / Mairie
26 avril	Yoga	Stage	Salle des Fêtes
17 mai	Comité des Fêtes	Exposition artisanale	Salle des Fêtes
7 juin	C' dans l'Air	Randoraid	
20 juin	L'Arpent de Bacchus	Fête de la Saint Jean	Vignoble
27 juin	Comité des Fêtes	Kermesse	Ecole
8 novembre	C' dans l'Air	Ateliers créatifs	Salle des Fêtes
20 novembre	L'Arpent de Bacchus	Beaujolais nouveau	Salle des Fêtes
28 novembre	L'Arpent de Bacchus	Etiquetage cuvée 2008	Cave / Mairie
28 novembre	Éparche	Soirée dansante	Salle des Fêtes
11 décembre	L'Arpent de Bacchus	Distribution cuvée 2008	Cave / Mairie
11 décembre	Comité des Fêtes	Noël	Salle des Fêtes

INFO FLASH

Auteuil-le-Roi est classée commune à "risque argile" depuis le 12 décembre 2008 (Plan de Prévention des Risques Naturels).

Obligation du vendeur d'en informer l'acquéreur (et du bailleur le loueur).

Voir page 9, l'article d'Elisabeth Monteiro : La Terre

COMMISION SÉCURITÉ

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a voté la création d'une commission sécurité. Cette commission composée de 5 membres du Conseil Municipal sera élargie pour accueillir 2 membres extérieurs permanents.

Les habitants d'Auteuil-le-Roi désirant intégrer cette commission sont priés d'adresser à la Mairie leur candidature avant le 31 mars 2009.

Vos prochains numéros aborderont les thèmes suivants :

Mai : Les finances communales Juillet : La vie associative auteuilloise

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL AUTEUIL-LE-ROI N° 105-4 - Mars 2009

Direction de la Publication :Monsieur Philippe Heurtevent

Rédacteur en chef : Monsieur Guy Gravis Impression:
NPC IMPRIMERIE
Tél. 01 30 41 95 63
Fax 01 30 41 51 05

Dépôt légal : 1er TRIMESTRE 2009

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Le présent bulletin est dédié à la découverte de notre environnement et du cadre de vie de notre village : je suis sûr qu'au long des articles passionnants de César ROBINEAU que je remercie vivement, vous allez découvrir la richesse de ce qui nous entoure : à nous de la préserver au travers des décisions que nous prendrons.

La loi Grenelle 1 sur l'environnement a été votée au Parlement le 21/10/2008. C'est un début de prise de conscience, une nouvelle conception de la vie urbaine, même si certains pensent que la loi n'est pas au niveau des déclarations d'intention initiales.

Pour notre village, le vote du nouveau SDRIF le 25/10/2008 confirme notre classement en zone protégée soumise à une urbanisation modérée, avec préservation des terres agricoles.

Notre entrée dans le périmètre d'étude du futur P.N.R. (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse) est un atout supplémentaire pour protéger et valoriser notre patrimoine rural. Dans l'attente de l'adhésion définitive, l'équipe municipale continue sur sa lancée.

Aujourd'hui, l'élaboration du nouveau P.L.U. est engagée en partenariat avec tous les acteurs chargés de nous aider à le mettre en œuvre.

Par ailleurs, je vous informe qu'à partir du mois d'Avril prochain, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques vont commencer entre le n° 17 et le n° 29 de la Grande Rue. Cette opération sera suivie d'une réfection de la chaussée et des trottoirs de ce même tronçon. Une déviation de la circulation permettra de contourner le chantier. Ces travaux contribueront à l'esthétique de notre village.

L'agrément de vie dans notre commune repose également sur chacun d'entre nous : respect, solidarité, convivialité, écoute : valeurs que vous partagez j'en suis convaincu.

> Philippe Heurtevent Maire d'Auteuil-le-Roi



L'ENVIRONNEMENT À ET AUTOUR D'AUTEUIL

par César Robineau



Chouette chevêche

La question environnementale est au cœur des préoccupations actuelles. Nous intégrons dans cela une partie faune-flore et de nouveaux enjeux comme le réchauffement climatique et la pollution en général.

Prenons comme exemple notre village.

Projetons-nous rapidement 30 000 ans en arrière. Le site d'Auteuil

est le théâtre d'une occupation humaine et nous pouvons encore en trouver des preuves comme la présence en grand nombre de pierres taillées, signe d'une importante activité de fabrique ainsi que de chasse. A cette époque, « les terres d'Auteuil » étaient cernées par la forêt, source de nombreuses denrées (animaux, fruits, racines, bois de chauffage...).

Depuis la naissance de l'agriculture (il y a environ 5 000 ans), les terres riches des alentours ont été exploitées pour la production de fruits et légumes ainsi que de céréales qui ont servi notamment au XVII^{ème} siècle à approvisionner la cour de Versailles.

Bien entendu, ce développement s'est fait suite à une logique d'utilisation des terres fertiles et diverses mais aussi grâce à la proximité de villes, à l'ensoleillement, à la présence d'eau ...

De nos jours, Auteuil a gardé ses nombreux atouts. En effet, l'ensoleillement du village est un des plus forts de la région, nous disposons entre autre de deux cours d'eau dont les sources sont sur la commune (une au lavoir, l'autre au plan d'eau à l'ouest du village), de nappes aquifères à faible profondeur, de terres de différents types et donc propices à des cultures variées elles-mêmes synonymes de

présence animale et végétale en grand nombre.

Voilà qui donne un premier aperçu des richesses potentielles de notre village!

Du point de vue de la biodiversité, notre commune est véritablement riche car plusieurs milieux s'offrent à nous : à la fois des plaines céréalières, une partie forestière, des parcs et jardins, anciens vergers, chacun milieu de vie de nombreuses espèces.

Ne pouvant énumérer toutes les espèces animales présentes, je vous propose de suivre succinctement les maillons de la chaîne alimentaire (à savoir qui mange qui).

Commençons par nous concentrer sur un groupe très mobile : les oiseaux. Ce groupe est en effet capable de se déplacer en cas de dégradation du milieu et de revenir rapidement si les conditions leur



Héron cendré

sont à nouveau favorables. Presque toutes les espèces d'oiseaux dont les exigences environnementales concordent avec la situation de notre commune sont présentes du plus petit (le troglodyte mignon) au plus grand (le héron cendré) et nous avons la chance de pouvoir les observer aux portes de chez nous.

Prenons un exemple plus précis : les rapaces. Nous avons huit espèces présentes dans et autour du village dont plusieurs protégées. La chouette chevêche en fait partie. Inféodée aux prairies pâturées et aux vieux bâtiments notamment, elle est en déclin partout en France sauf dans l'ouest des Yvelines où elle est même en expansion. Sur notre commune, nous en recensons à peu près trois couples. Des nichoirs ont été installés chez différents habitants du village et nous attendons des poussins très prochainement (deux petits sont nés à Autouillet en 2008).

Une association locale y a posé son 200ème nichoir en fin d'année 2008. Les résultats de nichées (nombre de naissances, jeunes à l'envol) sont les meilleurs de tout le territoire français. Si des naissances ont lieu, nous pourrons présenter des poussins aux enfants de l'école, afin de les sensibiliser à l'ornithologie et à la protection des espèces menacées.



Orchis tacheté



Cétoine dorée

Bien entendu, si cette espèce est en expansion ici, cela signifie en partie que la quantité de nourriture disponible (principalement insectes et rongeurs) est en augmentation, ce qui d'un point de vue écologique est plutôt bon signe car cette expansion reflète une augmentation de la biomasse. Saviez-vous qu'il faut entre 3 000 et 5 000 campagnols pour mener à bien une nichée de quatre chouettons?

Poursuivons dans la chaîne alimentaire et passons aux insectes. Eux aussi sont en expansion. La tempête de 1999 est souvent une raison invoquée pour l'expliquer. Les nombreux arbres tombés au sol constituent une énorme source de nourriture et aussi des zones de non dérangement permettant à toute la chaine alimentaire de se reconstituer ...

Il est bien entendu qu il y a d'autres facteurs et les jachères sont une merveilleuse source de régénération du milieu. Vous pourrez en vous promenant cet été y apercevoir des espèces comme la mante religieuse, la cétoine dorée ou même le lucane qui sont de réels indicateurs biotiques et qui « reviennent » peu à peu ...

Abordons maintenant la botanique si riche autour d'Auteuil et qui bien sûr, de par sa richesse, a permis un maintien ou même un réinvestissement des espèces animales.

Mis à part les grands arbres et arbustes, les meilleurs indicateurs de santé du milieu sont les plantes à fleur et nous ne sommes pas lésés! Je vous propose d'aller observer certains de nos plus beaux spécimens en milieu de printemps, je parle des orchidées (et oui, nous aussi en France nous possédons des orchidées, 145 espèces environ) et certaines d'entre elles n'ont rien à envier à celles des tropiques que nous connaissons, hormis la taille peut-être.

Bien entendu, elles ne sont pas fréquentes (7 espèces sur notre commune), fragiles et sont généralement pollinisées par une sorte d'insecte bien spécifique. Voilà une bonne raison pour ne pas les cueillir, mais au contraire les prendre en photo à volonté d'autant que ces orchidées ne sont qu'à quelques minutes à pied de chez vous! Pour ceux qui aimeraient pousser un peu la promenade, sachez que certaines espèces qui sont sur la liste rouge des espèces menacées sont présentes à moins de 10 km de notre village. Quelques photos sont à faire!

Il me reste un thème à aborder, les champignons, dont on ne sait toujours pas (en 2009) s'ils sont à classer dans le monde animal ou végétal ...On dit qu'il ne faut pas révéler ses coins à champignons, allez quand même faire un tour dans la forêt Auteuilloise, elle n'est pas grande mais très riche en espèces dont certaines sont d'excellents comestibles (trompettes de la mort, bolets, clitocybes...).

Il est, bien sûr, de nombreuses espèces à ne surtout pas goûter mais elles ont toutes un intérêt visuel et quelques expériences sont à faire : la dissémination des spores, en déposant le chapeau sur une feuille blanche,

mais aussi les «voir» pousser. Vous pourrez vous rendre compte à quel point leur croissance est rapide - la coulemelle, par exemple, peut pousser de plus de 20cm en 24h - et vous observerez une différence dans l'épanouissement du chapeau entre deux passages espacés de moins d'une heure!

En cas de doute sur une espèce, vous pouvez toujours la faire identifier par votre pharmacien.



Mulot





Coulemelle



Mante

Projets : plusieurs projets sont en cours et vos suggestions sont également les bienvenues. En voici quelques exemples :

- Un potager pour les enfants de l'école leur permettant d'acquérir les bases de la culture de légumes mais aussi de mieux comprendre comment fonctionne l'environnement (symbioses entre espèces animales et végétales, cycle des saisons, etc...)
- Un parc botanique à la mairie. Il est en projet de faire du parc un espace botanique où chacun puisse y faire pousser une plante, à la fois pour créer un parc diversifié mais aussi pour que chacun puisse « investir » ce parc qui mérite son nom d'espace public.
- Plantation de haies: en application d'une loi récente, une bande enherbée de 5 mètres est à respecter entre les cours d'eau et les cultures agricoles (ceci afin de capter des polluants) ces nouvelles voies de promenades sont susceptibles d'être plantées de haies pour à la fois stabiliser les berges, empêcher un assèchement des cultures alentours (en cassant le vent) mais aussi pour recréer des corridors pour les animaux leur permettant un meilleur brassage génétique; bien entendu après quelques dizaines d'années, nous pourrons profiter de chemins ombragés dans la plaine d'Auteuil...

J'aimerais terminer par cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry :



Lucane cerf-volant

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

N 105-4 Mars 2009

www.mairie-auteuil-le-roi.fr



Pierre et Marie Saint-Michel, nos webmasters

L'aventure débuta à la lecture d'une petite annonce passée dans le bulletin municipal de mai 2008 à laquelle j'ai répondu par courriel. Deux semaines plus tard, toujours aucune réponse ; j'en ai déduit que mon profil ne correspondait pas – entre vous et moi, je me suis dit « tant pis ». Finalement je reçois un appel de Guy Gravis, qui me demande si je suis toujours prête à mettre à jour le site Internet de la mairie ; je lui réponds : « pas de souci ». Nous fixons alors une date pour notre première rencontre afin de discuter du site. J'étais très enthousiaste à l'idée de pouvoir aider notre village, à tel point que j'ai créé une petite maquette.

Je présente alors la maquette à Guy, qui n'en croit pas ses yeux ; il me demande : « Mais cela va nous coûter combien ? » Je lui réponds : « Mais rien, je fais cela à titre bénévole ».

Et nous voilà partis. Deux mois de travail intensif, de conversations téléphoniques, de rencontres, pour mettre en place notre site tel que vous le connaissez aujourd'hui.

Le 1er septembre 2008 fut une grande date, pour nous tous. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'à ce jour notre site compte plus de 2.200 visites ; de quoi faire des jaloux...

Notre site est le premier pas vers l'ère du « zéro papier », en effet il permet à nos concitoyens, d'y trouver toutes les informations pratiques et autres actualités importantes ou encore de consulter en ligne le tout dernier bulletin municipal.

Monsieur Le Maire ainsi que le Conseil Municipal, souhaitent pouvoir communiquer avec nous, le plus possible de manière

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi de 14h00 à 19h00

Jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00

1er samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Tél.: 01.34.87.43.15 - fax: 01.34.87.58.08 site: www.mairie-auteuil-le-roi.fr

e-mail: mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

électronique, dans un but d'efficacité mais aussi dans le cadre du développement durable. Si vous souhaitez recevoir par courriel, les flashs d'informations et autres communiqués, nous vous invitons donc à envoyer un courriel à la Mairie afin de vous faire connaître. Dans l'espoir que le zéro papier sera une réalité dans quelques années.

Marie Saint-Michel

Exemple à envoyer à : mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

Nom:

Adresse et tél. :

email:

La mairie s'engage formellement à n'utiliser vos coordonnées qu'à des fins d'informations municipales et en aucun cas à des fins politiques ou de marketing.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Appels d'urgence: 112

Police Secours: 17

Pompiers: 18

Centre Hospitalier Versailles: 01 39 63 91 33

Médecin de garde : 15
Mairie : 01 34 87 43 15

SNCF (Méré): 01 39 20 23 10 Vétérinaire Auteuil: 01 30 88 55 30

Paroisse: 01 34 86 01 43

Pompes Funèbres (Montfort): 01 34 86 41 09

Caisse Primaire Ass.Maladie: 36 46 ou 0820 904 102

Marchés : samedi matin la Queue-Lez-Yvelines

Dimanche matin : Montfort et Beynes

Quatre éléments de notre environnement par Elisabeth Monteiro

Les philosophes grecs avaient une hypothèse selon laquelle tous les matériaux constituant le monde seraient composés de quatre éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu. Encore aujourd'hui, il nous est possible d'analyser notre environnement à travers ces quatre éléments.



Ľeau

Celle consommée à Auteuil est une eau qui est puisée à environ 15 mètres de profondeur à St Lubin de la Haye, Rosay, Mareil-sur-Mauldre et Autouillet dans des nappes souterraines de craie dites «calcaires». L'eau de pluie, en s'infiltrant, traverse les différentes couches géologiques et se charge naturellement en minéraux. Ce qui a pour conséquence

de produire une eau « dure » à forte teneur en calcium et en magnésium contrairement à celle issue de sols granitiques qui est plus douce. Sa dureté peut être source de désagréments à l'usage (entartrage, difficulté à faire mousser le savon, linge rêche) mais l'eau calcaire n'a pas d'incidence sur la santé. C'est pourquoi aucune valeur limite n'est imposée par la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS), organisme chargé du contrôle sanitaire de l'eau potable. D'après les analyses de la DDASS, l'eau consommée à Auteuil est très calcaire mais de très bonne qualité bactériologique malgré une teneur élevée en nitrates. La gestion de la distribution de l'eau d'Auteuil est assurée par le SIRAYE (Syndicat Intercommunal de la Région d' Yvelines pour l'Adduction de l'Eau) qui créé en 1934 regroupe aujourd'hui 51 communes. Ce syndicat a concédé à la société SAUR l'affermage de notre eau. A ce titre, le conseil municipal a recu il ya quelques mois un représentant de la SAUR qui a présenté aux élus les conditions de distribution de l'eau sur la commune ainsi que son niveau de qualité. Les élus restent très attentifs à cet élément que ce soit à travers leur participation aux réunions du SYRAE ou à travers l'analyse des rapports annuels qui sont consultables en mairie sur demande. Source de vie et objet de culte depuis les origines de l'homme, l'eau est dans nos sociétés à la fois un produit de l'économie et un élément majeur de l'environnement.



La terre

Notre village repose en partie sur des terres argileuses qui sont dénoncées par la présence de boutons d'or, pâquerettes, jonc, liserons... Humide, cette terre colle à la pelle et sèche, elle se révèle très dure. On parle d'ailleurs de terre lourde. Le principal avantage de cette terre c'est la retenue d'eau, qui évite le déssèchement trop rapide

des cultures. L'inconvénient c'est qu'elle est difficile à travailler. Le réchauffement des terres argileuses est long à la sortie de l'hiver, d'où les risques en cas de gel, qui sont augmentés par la forte teneur en eau. La pénétration de l'eau lors de pluies violentes, surtout en été lorsque le sol est bien sec, s'avère parfois problématique. En 2006, pas moins de 34 sinistres ont été répertoriés sur notre commune, consécutifs aux mouvements de terrain provoqués à la fois par la sécheresse puis par la ré-hydratation des sols. Afin d'obtenir l'indémnisation de ces sinistres, la commune a déposé une demande de classement en « état de catastrophe naturelle » qui a été refusée par la commission interministérielle le 20 mars 2008 mais qui a fait l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif constitué par M. le Maire afin que les habitants puissent être dedommagés. A défaut du classement « d'état de catastrophe naturelle » pour la sécheresse de 2006, l'état a pris la décision de classer notre commune en plan de prévention des risques naturels (PPRn) « Argile » et ce depuis le 12 décembre 2008. Ce plan contraint les vendeurs et bailleurs de biens situés dans les zones couvertes par le plan argile à informer les acquéreurs ou les locataires des risques. Les éléments nécessaires à l'information de ces risques sont consignés dans un dossier communal à votre disposition en mairie. Il comprend la liste des risques naturels prévisibles, la délimitation des zones exposées et la nature des risques dans chacune des zones. En d'autres termes, si ma propriété à vendre ou à louer est située à l'intérieur du périmètre du plan de prévention, il me faudra remplir un imprimé « Etat des risques » et l'annexer au contrat de vente ou de location. Cet imprimé est disponible en mairie, préfecture ou téléchargeable sur Internet aux adresses : www.ecologie.gouv.fr et www.prim.net.



Ľair

Au dessus de notre commune de plus en plus d'avions se font entendre. Le trafic ne cesse d'augmenter et les hauteurs de survol ne sont pas toujours respectées. Depuis quelques années, on constate que le survol de l'ouest parisien à basse altitude devient plus important ainsi que les nuisances sonores aériennes. Cette évolution s'explique par la création en

2000 d'un quatrième point d'entrée de notre région par le sud ouest permettant à priori de décongestionner les aéroports de Roissy et d'Orly. Ce nouveau point d'entrée à libérer de l'espace pour la création de nouveaux couloirs aériens et a permis la mise en service d'une quatrième piste à CDG. Auteuil-le-Roi se trouve sur le tracé du nouveau point d'entrée du sud ouest qui se situe sur un axe : Maintenon (hauteur de survol environ 4 000 m), Bourdonne dans les Yvelines (3 000 m) et Thoiry (2 000m). C'est pourquoi, pour lutter contre ces nuisances sonores, la commune a choisi de soutenir et d'adhèrer à l'ACRENA (l'Association des maires qui défend les intérêts des villes de l'ouest parisien en matière de nuisance aérienne). Cette association comme beaucoup d'autres oeuvre pour que les avions ne respectant pas les hauteurs de survol soient automatiquement sanctionnés ; que les couloirs aériens soient relevés chaque fois que c'est possible (plus de survols à moins de mille mètres à plus de 40km des aéroports) et que l'intérêt des populations survolées (riverains et victimes des couloirs aériens) soit systématiquement privilégié (dispositifs antibruit sur les réacteurs, amendes aux avions les plus bruyants, limitation des vols de nuit, ...).



e feu

Par souci d'économie d'energie, la commune d'Auteuil-le-Roi a fait le choix d'équiper certains de ses bâtiments collectifs de matériel permettant la réduction de la facture énergétique. En effet, le bâtiment de la nouvelle restauration scolaire est équipé de panneaux appelés capteurs solaires thermiques qui convertissent la lumière en chaleur.

La chaleur qui est récupérée est utilisée essentiellement pour le chauffage du bâtiment mais aussi pour l'eau des sanitaires. C'est actuellement la solution la plus rentable en terme d'équipement solaire car son rendement est élevé, il avoisine les 80 %. La salle des fêtes est un autre de nos équipement collectifs et a bénéficié de matériel permettant des économies d'énergie. Pour chauffer cette construction, il a été installé une pompe à chaleur qui capte la chaleur de l'extérieur pour la restituer à l'intérieur. C'est la chaleur présente dans les éléments de l'environnement proche de l'immeuble qui sont convertis et restitués à une température supérieure pour assurer le chauffage. Cette pompe utilise l'énergie, renouvelable et gratuite, contenue dans l'air et ne rejette aucun CO2. Elle fonctionne à l'électricité, et n'est donc pas 100% écologique, mais sa consommation est très raisonnable. Elle permet de réaliser des économies d'énergies en utilisant majoritairement des énergies renouvelables car les pompes à chaleur ne sont pas des systèmes à combustion et ne dégagent donc pas de gaz à effet de serre. Ce système permet de réaliser 50 à 60% d'économie sur la facture énergétique du bâtiment, économies appréciables en temps de crise.



INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2008

La séance du 11 décembre 2008 fut consacrée à la présentation des réalisations budgétaires 2008 et à l'étude des décisions modificatives à apporter au budget prévisionnel.

La situation budgétaire, arrêtée au 17 novembre 2008 et analysée par la commission Finances réunie le 22 novembre, a été présentée de façon synthétique.

Cette présentation faite, il a été proposé au conseil municipal d'équilibrer certains articles.

Les propositions de transfert d'article à article sont toujours faites au sein d'un même chapitre. Le vote des décisions modificatives a donc été décidé par chapitre.

Détail des articles des dépenses de fonctionnement portant décision modificative :

Chapitre 011 : charges à caractère général

Après exposé des motifs, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les décisions modificatives proposées entre articles pour 16.800 €.

Chapitre 012: Charges de personnel

Présentation faite du chapitre 012 Charges de personnel, le conseil municipal vote à l'unanimité les décisions modificatives proposées entre articles pour la somme de 23.300 €.

Détail des articles des dépenses d'investissement portant décision modificative:

Chapitre 23: Immobilisations en cours

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les décisions modificatives proposées entre articles pour la somme de 26.000 €.

PROJET DE LIAISON A13 SEINE AVAL EPONE / RN 12 NEAUPHLE-LE-VIEUX

Le Conseil Général des Yvelines a lancé une opération de communication auprès des élus locaux pour tenter de les convaincre que le projet de liaison routière entre Epône et la RN12 à Neauphle-le Vieux était indispensable pour relier les O.I.N. (opération d'intérêt national) de Mantes la Jolie et de Saint Quentin en Yvelines/Saclay.

D'abord présentée comme une 2 X 1 voie, cette liaison routière de 20 km fera l'objet dès le départ d'une réservation foncière à 2 x 2 voies, pour à terme la transformer en voie rapide (voire autoroute ?).

Sous le prétexte de vouloir résoudre les difficultés locales de circulation dans certaines communes situées le long de la RN 191, pour lesquelles il existe pourtant des solutions locales, le Conseil Général des Yvelines explique que son tracé ne peut donc se réaliser que sur le plateau agricole, soit la disparition de 100 hectares de terres cultivables.

Par ailleurs le Conseil Général précise que cette liaison ne sera pas prolongée au-delà de la RN12 (la section RN12 Neauphle vers RN10/Les Essarts le Roi est abandonnée) - Cette décision est une hérésie : si la liaison Nord est hélas réalisée, que deviennent les 20 à 40 000 véhicules/jour lorsqu'ils arriveront sur la RN 12 déjà saturée tous les matins ?

Alors que les gouvernements du monde entier travaillent à la mise en place d'une politique concertée de développement durable, le Conseil Général des Yvelines tente par tous les moyens, de réaliser un projet vieux de 40 ans qui fait l'apologie du tout routier et de l'urbanisation à outrance.

Considérant les graves nuisances qu'entrainerait une route à grande circulation pour la commune d'Auteuil le Roi, à savoir :

- passage de la voie à moins de 300 mètres des habitations engendrant bruit et pollution
- impact sur la santé des habitants
- emprise sur un territoire communal
- ouverture à une urbanisation inévitable
- coupure entre le village et la zone verte qu'est le bois de Beynes Considérant l'impact irrémédiable et probablement fatal sur les dernières exploitations agricoles de la commune,

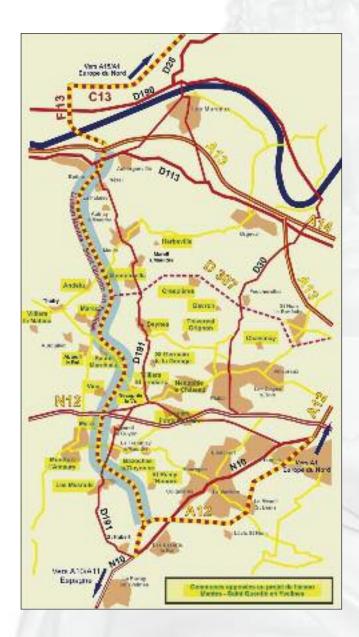
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé par 13 voix POUR et 2 absentions :

- de s'opposer au projet de liaison Seine Aval/Saint Quentin en Yvelines
- de refuser tout barreau routier Nord-Sud sur le plateau, même à 2 x 1 voie
- de demander la mise en place d'un projet de développement durable en lle de France et notamment dans les Yvelines qui mette en pratique les propositions du « Grenelle de l'environnement » afin que les richesses naturelles de notre territoire soient préservées pour les générations à venir.

23 communes impactées par ce projet ont adopté la même position. (voir carte ci-contre)

Nous comptons sur le soutien de tous les Auteuillois

Philippe Heurtevent



ENTRÉE DANS LE PÉRIMÈTRE DU P.N.R (PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE)

Dès le début de la mandature de la nouvelle équipe municipale, un courrier a été adressé au Conseil Régional, pour demander les modalités à suivre pour permettre à Auteuil-le-Roi d'intégrer le nouveau périmètre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

(Cette décision avait toujours été refusée par l'ancienne équipe municipale).

Après un écueil, argumenté par la volonté de limiter l'expansion du P.N.R. au Nord en ne dépassant pas les limites de la R.N. 12, le Conseil Régional d'Ile de France par délibération N° CR 126-08 du 20 Novembre 2008, a modifié sa position et décidé d'ajuster le périmètre d'étude du P.N.R. et d'inclure 6 nouvelles communes des Yvelines, dont 4 dans le Canton de Montfort l'Amaury : Neauphle-le-Vieux - Saulx-Marchais - Vicq et Auteuil-le-Roi.

Par la même délibération, le Conseil Régional a également demandé une prolongation de 2 ans du classement du parc actuel, pour permettre l'achèvement des travaux de révision de la nouvelle Charte à l'échéance du 20 Janvier 2011.

De son côté, le Bureau syndical du P.N.R. qui refuse ce dernier ajustement, a sollicité le 26/11/2008 par délibération un arbitrage de l'État sur ce nouveau périmètre d'étude modifié et adopté par le Conseil Régional le 20/11/2008.

Sans attendre, en date du 29 Janvier 2009, le Conseil Municipal d'Auteuil-le-Roi a délibéré et confirmé à la majorité (14 voix POUR et 1 abstention) son adhésion à ce nouveau périmètre.

Cette opportunité est un atout majeur pour notre village, notamment pour :

- préserver et valoriser notre patrimoine naturel, culturel et historique dans le maintien de l'équilibre entre la faune et la flore (Obtention de subventions pour réaliser ces objectifs).
- développer et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables (pompe à chaleur, panneaux solaires, récupération des eaux pluviales, etc...)
- préserver les terres agricoles de la Plaine de Jouars.
- mettre en place une réelle politique d'urbanisme modérée et contrôlée pour préserver le caractère rural du territoire de notre commune, pour qu'il reste de grande qualité.
- Valoriser l'immobilier par le label « PNR ».

Ce choix, s'il se concrétise, sera à prendre en compte lors de l'élaboration de notre nouveau P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), qui devra respecter les préconisations :

- du SDRIF (Schéma Directeur Régional d'Ile de France)
- du SCOT (Schéma de COhérence du Territoire Houdan / Montfort l'Amaury)
- de la Charte du P.N.R.

Une garantie sûre pour l'avenir environnemental de notre commune.

Philippe Heurtevent



CLUB DE LOISIRS AUTEUILLOIS

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2009

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer

Présents : 20 personnes Pouvoirs : 11 personnes

Monsieur Jean Michel Fortier, notre Président d'Honneur ouvre le débat.

Madame Micheline Bastier, Présidente, fait le rapport moral de l'année écoulée : vu le peu de sorties réalisées, le bureau propose cette année un repas à la Salle des Fêtes d'Auteuil le lundi 23 février. Le rapport financier nous est donné par Madame Tecle, trésorière. Merci à la municipalité pour la subvention annuelle.

Election du bureau acquise à l'unanimité :

Présidente : Micheline Bastier

Président d'honneur : Maurice Loisnel Président d'honneur : Jean Michel Fortier

Vice Président : Patrice Pisseau Trésorière : Odette Tecle Secrétaire : Patrice Pisseau

Le montant de la cotisation reste inchangé : 17 euros

Pour l'année qui débute, nous espérons des sorties théâtre ou autres propositions.

Pour clore cette Assemblée, un goûter nous a été offert par le CLA.

YAKAFON CINÉTOILES

Cette année 2008 en demi-teinte, trop venteuse ou pluvieuse nous a contraint à annuler nos rendez-vous sous les étoiles ... Notre modeste participation au Téléthon avec l'ensemble de toutes les associations, la Mairie d'Auteuil et d'Autouillet sous le thème « Dansons autour du cadran » a terminé cette année.

Rendez-vous sous les étoiles !?





Le lundi 23 février 2009 à midi à la Salle des Fêtes d'Auteuil-le-roi se tiendra pour la 3eme année un repas, pour le plaisir d'être tous ensemble.

Nous demanderons une participation de 13€ par personne pour les adhérents et de 35 € pour les non adhérents. S'adresser à M^{me} Tecle, 11 rue des Vignes à Auteuil, tél : 01 34 87 54 68.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous pour scrabble, belote ou autre, les mardis de 15h à 18 heures.

AVENIR SPORTIF AUTEUILLOIS

Soirée A.S.A

Comme chaque fin d'année nous avons organisé notre soirée dansante fin novembre, où nous avons dégusté une excellente tartiflette préparée par Christian.

L'ambiance était formidable, au point que la soirée s'est terminée vers 4 heures. Je vous donne rendez- vous à la fin de l'année pour fêter ensemble les 20 ans du club.

Les benjamins à Pacy-sur-Eure.

Comme chaque fin d'année nous avons organisé notre soirée mi-décembre. Une dizaine de benjamins de l'A.S.A s'est déplacée à Pacy-sur-Eure afin de faire les ramasseurs de balles pour le match Pacy FC - Beauvais, championnat de Nationale. Les enfants ont été impressionnés par les joueurs, certains oubliant même de ramasser le ballon. Quoi de plus normal que de rêver durant 90 minutes. Leur souhait à la fin du match était de réitérer cette expérience. Cette belle soirée , les enfants la doivent à Christian Le Trong dirigeant de l'A.S.A mais également dirigeant de l'équipe de Pacy.

Cette belle soiree, les enfants la doivent à Christian Le Irong dirigeant de l'A.S.A mais également dirigeant de l'équipe de Pacy. Une première pour les enfants et une première pour le club, nous espérons que nous pourrons renouveler cette sortie.

Pour conclure, je voudrais au nom du club souhaiter aux Auteuilloises et Auteuillois, une bonne et heureuse année 2009 et surtout une excellente santé.

Le 20 décembre 2008, la salle des fêtes d'Auteuil accueillait les Chœurs Du Mesnil Saint Denis, dirigés par Benjamin Fau, pour un concert de Noël. Alternant les interventions solistes et chorales, les chants traditionnels et plus rares comme cet extrait des Saintes Maries de la mer de Paladilhe, ce récital, par sa qualité, fit le bonheur des nombreux auditeurs présents.

COMITÉ DES FÊTES



La Fête de Noël s'est déroulée cette année le Vendredi 12 Décembre au soir dans une atmosphère féérique.

Le spectacle offert à la jeune assistance a conquis un large public puisque les parents qui accompagnaient leurs enfants ont pu partager de toute évidence les mêmes émotions.

Les enfants de l'école ont présenté leur chorale de Noël

en y mettant tout leur cœur pour plaire aux spectateurs mais aussi pour faire patienter le Père Noël, ce dernier étant toujours fidèle au rendez-vous avec sa hotte remplie de cadeaux surprises.



Une table fut dressée pour tout le monde pour offrir une collation bien attendue et un pot de l'amitié pour finaliser la soirée.

LE C.C.A.S. souhaite vous apporter des services de proximité afin de vous soulager de toutes ces petites choses, pas toujours faciles à faire au quotidien : transport de verre dans les conteneurs, démarches etc...

Pour mieux vous connaître et répondre à vos attentes, venez à la Mairie, apprenons à vivre ensemble, nous sommes à votre écoute en toute confidentialité et à votre service.

A Bientôt.

SAVATES AUTEUILLOISES

Les adhérents et leurs conjoints se sont retrouvés autour d'un repas pour leur soirée annuelle dans une ambiance amicale et sportive.

Un grand merci aux entraineurs de Bois d'Arcy qui sont venus partager leur savoir durant un entrainement de "Savate Défense".



THÉ DANGANT

Des couples virevoltent au rythme des musiques, Salsa, Valse, Pasodoble, Tango.....

Une Belle réussite pour cet après-midi de danse organisé par le Comité des Fêtes.

PROCHAINE FESTIVITÉ

Samedi 28 Mars 2009, soirée couscous avec présentation de danses orientales par de jeunes danseuses.



LE RELAIS D'AUTEUIL, horaires d'ouverture :

BAR - TABAC :

- Du lundi au vendredi	6 h 30 à 20 h 00
- Samedi	8 h 00 à 14 h 00

RESTAURANT:

- Sur réservation pour groupes le soir et le dimanche

EPICERIE - POSTE:

- Du lundi au vendredi6 h 30 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00 (se munir d'une pièce d'identité ou d'une procuration signée)

HOTEL:

- Aux heures d'ouverture

Nº 105-4 SEE Nars 2009 Les associations

L'ARPENT DE BACCHUS

Cette année encore le repas de la St Vincent proposé par notre association a été un vif succès. Environ 60 personnes ont participé à cette manifestation. Au menu notre traditionnel plateau de fruits de mer : huîtres creuses de Cancale et crustacés garnissaient généreusement les assiettes. Un trou normand s'imposait afin de continuer sur une salade accompagnée d'une part de St Nectaire. Pour clôturer ce repas la galette était tirée faisant ainsi, pour un soir, moult reines et rois.

Encore un grand merci à nos convives pour leur présence et leur fidélité à notre association et plus encore nos sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée un très bon moment de convivialité.



Qui était Saint Vincent?



(Saint patron des vignerons)

L'histoire de Saint Vincent remonte à l'époque de l'empire Romain. Vincent né d'une famille noble au 3éme siècle à Huesca petite cité espagnole au pied des Pyrénées devient rapidement homme d'église. Pendant cette période les chrétiens sont pourchassés sinon mis à mort car refusant d'adorer l'empereur Romain (le cruel Dacien). Vincent eut la force et le courage de résister. Son martyr fut horrible : écartèlement, lacérations, brûlures...

Suite à ces supplices, Vincent rend l'âme le 22 janvier 304. Par la suite, il fut canonisé sur les recommandations de Saint Augustin et du pape Léon.

De nombreuses hypothèses peuvent être à l'origine du choix de Saint Vincent en tant que Saint Patron des vignerons, mais aucune n'a pu être confirmée :

Selon la religion, le parallèle entre le sang et le vin est souvent relaté, tel le Christ, Vincent a versé son sang en tant que martyr.

Pour certains, l'origine viendrait du fait que c'est une roue de pressoir qui aurait été utilisée pour le torturer.

Autre idée de l'époque même de l'année, le 22 janvier, moment favorable qui marque le début de la taille des ceps.



LES P'TITES FRIMOUSSES



Les p'tites Frimousses existent depuis 1996. L'association a été créée par des parents bénévoles. Aujourd'hui, la garderie périscolaire accueille 68 enfants, issus de 41 familles. Cela représente 70% de l'effectif de l'école.

Le bureau est toujours composé de membres bénévoles, des parents de frimousses, mais pas toujours.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 30 janvier dernier en présence de quelques parents frimousses notamment.

L'aménagement dans les nouveaux locaux a fait partie des discussions. Il interviendra vraisemblablement pendant les vacances de pâques et nous sommes tous impatients de pouvoir les inaugurer !

D'autre part, la présidente de l'association annonce sa démission pour la prochaine assemblée générale en janvier 2010 et fait appel à candidature à ce poste.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ par le Yoga Derviche

Bien dans mes baskets, le dos détendu et musclé : j'avance 'cool ' et plein d'énergie dans ma vie

Le système postural permet la posture, c'est à dire la façon qu'a notre corps de se poser, de se tenir, mais aussi de bouger. Il sert à le stabiliser, à lutter contre la gravité, à permettre des mouvements coordonnés, et à s'adapter aux changements du milieu extérieur. Par exemple, il nous permet de garder notre équilibre alors que nous sommes sur un sentier escarpé.

Il utilise des capteurs qui sont l'oeil, les pieds, les muscles, les articulations, la peau, etc. Ceux-ci envoient les informations au cerveau, qui a en mémoire un plan : notre schéma corporel. Notre cerveau maintient ce schéma avec nos muscles.

Notre posture se déséquilibre quand des informations erronées arrivent au cerveau, à cause des déplacements des capteurs : cicatrices, articulations en surpression, asymétrie des yeux, anomalie des pieds, contracture des mâchoires, amalgames, mais aussi toutes nos pensées négatives. Ainsi souvent, lorsque nous sommes tristes, nous regardons le sol, enfermés dans nos pensées.

Les conséquences d'un déséquilibre postural vont porter sur le système structurel lui-même (douleurs, blocages), sur le plan métabolique (acidose, molécules de stress), sur le système émotionnel (anxiété, troubles de l'apprentissage, dyslexie, agitation ...), et sur le système énergétique (blocage de la circulation de l'énergie). Le yoga derviche a un rôle de reprogrammation posturale.

La position fondamentale, position de base des exercices, fixe le regard, les pieds, la colonne dans une position juste.

Par l'attention que nous portons à notre corps pendant les exercices, et par un travail oculaire, le yoga derviche permet de corriger notre schéma corporel.

Par les mouvements rapides, asymétriques, nous rétablissons des connexions entre les deux hémisphères de notre cerveau. L'attention aux mouvements permet le relâchement de tensions : par cette pratique des douleurs de dos, des maux de tête, disparaissent. Les étirements, les mouvements méditatifs repositionnent les articulations, et corrigent les informations transmises par nos capteurs au cerveau.

Bien entendu, une pratique régulière et prolongée est nécessaire pour que le nouveau schéma postural soit mémorisé.



Exercice pratique pour le mal de dos

Asseyez-vous au bord d'une chaise, jambes écartées, un coussin replié placé sous les fesses. Votre bassin bascule vers l'avant, libérant les courbures naturelles de la colonne. Vous êtes assis confortablement, sans tension, et petit à petit, votre colonne reprendra une position saine et indolore.

D'après les travaux du docteur Clara Naudi que nous remercions.

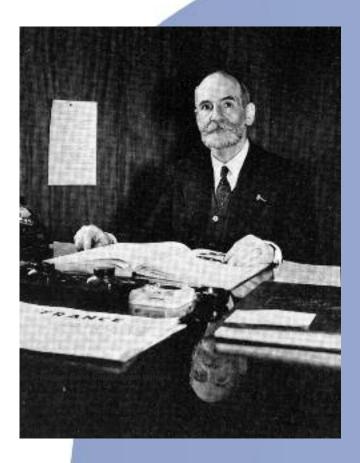
Solange Lipère et Emmanuel Winckler, professeurs de Yoga Derviche, proposent des séances les mercredi à la salle des fêtes à 20 heures 15. La première séance découverte est offerte.

Prochain stage le dimanche 26 avril, ouvert à tous.

Informations sur www.balkis-asso.fr ou au 01.34.87.45.22.



René CASSIN (1887 - 1976) par Guy Gravis



A travers la France, un nombre impressionnant de rues, d'écoles, de lycées, de collèges portent le nom de René Cassin. La place principale de notre village, autrefois place de l'Eglise, porte, elle aussi, ce nom prestigieux. Notre commune a l'avantage, si l'on peut dire, d'avoir été le lieu de résidence de madame Cassin et de ses filles qui demeurèrent de nombreuses années rue de l'Eglise.

Mais peut-être est-il bon de rappeler qui fut cet ardent défenseur des droits de l'Homme, prix Nobel de la Paix en 1968. Voici des extraits du discours de François Mitterand, président de la République, lors du transfert des cendres de René Cassin au Panthéon le 15 octobre 1987 :

« ...Il est des hommes dont la grandeur est d'avoir su anticiper sur leur temps, en y semant les germes du futur. René Cassin est de ceux là

Il faut souvent du temps pour que les hommes de patience et de prémonition acquièrent leur stature, aux yeux de la postérité. Et pourtant une dizaine d'années aura suffi pour que René Cassin, mort en 1976, occupe sa juste place.

La raison en est simple. Si son oeuvre et son nom prennent à si brève distance une valeur de symbole, c'est que de son vivant, déjà cette dimension lui était reconnue.

Président de l'alliance Israélite Universelle en 1943, vice Président du Conseil d'état de 1944 à 1960, Président de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies de 1955 à 1956, Membre du Conseil constitutionnel dès 1960, Président de l'Académie des sciences morales et politiques en 1962.

René Cassin naquit à Bayonne, le 5 octobre 1887, d'une longue lignée de juifs français. En 1914 il devint Docteur en droit et se prépara tout naturellement à l'agrégation.

Juillet 1914 va tout bouleverser. Le 2 août il est incorporé, le 12 octobre de la même année, en pleine bataille de la Meuse, le caporal René Cassin est éventré par une balle explosive et cependant sauvé.

Démobilisé, il ne se désengage pas. Poursuivant son enseignement, il se fixe pour tâche de « donner droit » à réparation aux mutilés, veuves et orphelins de guerre. C'est ainsi qu'il fut, au sortir de la guerre, l'un des fondateurs de l'Union Fédérale des Anciens Combattants.

Dès 1920, René Cassin a l'idée qui n'est paradoxale qu'en apparence de mettre les victimes de guerre des deux camps au service de l'organisation de la paix. Il s'efforce de donner un caractère universel à l'Union des Anciens Combattants. Il tourne naturellement les yeux vers Genève, siège de la nouvelle Société des Nations, où la résolution pacifique des conflits et l'organisation rationnelle de la vie internationale sont mises au banc d'essai. Il y représentera la France jusqu'en 1938.

...Il sonnera l'alarme. Inlassablement. Ceux qui taxent d'angélisme tout homme épris de paix, et de dangereux rêveurs les partisans du désarmement et des systèmes de sécurité collective, trouveront profit à se rappeler que cet apôtre du Droit International prédisait en 1937 que la guerre serait mondiale, qu'il dénonçait l'illusion de Munich et qu'il refusa de remettre les pieds à la Société des Nations, proclamant en 1939 que la guerre qui venait d'éclater serait la croisade des droits de l'homme contre la coalition des Etats-léviathan.

Un esprit de cette trempe n'est pas à la remorque de l'événement, il le devance. On ne s'étonnera donc pas de le voir, lui qui n'a pu capter le jour même l'appel du 18 juin 1940, prendre la décision de rallier l'Angleterre et le Général de Gaulle qui le charge aussitôt de rédiger le statut des Forces françaises libres.

Devenu Chef du Gouvernement provisoire de la République française, le Général de Gaulle, en novembre 1944, nomme René Cassin à la tête du Conseil d'Etat. René Cassin est présent en 1945



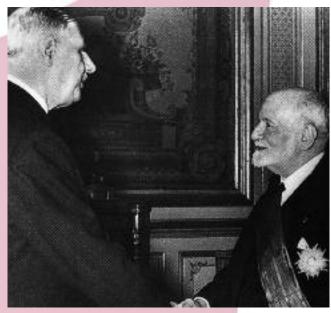
Prix Nobel de la Paix en 1968

comme délégué de la France auprès de Léon Blum à la conférence des 44 pays qui décident la création de l'Unesco et de fixer son siège à Paris.

Il est présent en 1946 à Londres à la première Assemblée Générale des Nations unies et on le retrouve aux côtés de Mme Eleanor Roosvelt en 1947 à la première session plénière de la Commission des droits de l'homme. Sans elle, sans lui, la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations Unies en 1948 ne serait pas ce qu'elle est : d'après ses propres mots, je cite : « le premier mouvement d'ordre éthique que l'humanité organisée eut jamais adopté destiné à tout homme, quel que soit son origine, sa race, sa confession ou le régime politique dont il relève. »

En aidant à la création de la Cour européenne des Droits de l'Homme puis à la signature de la convention européenne de sauvegarde, René Cassin a prêché l'exemple.

Ce « Fantassin des Droits de l'Homme » comme il aimait à s'appeler, a creusé dans son siècle un sillon que nul ne pourra sans péril laisser se refermer. Parce que cet homme n'appartient à personne, il mérite l'hommage de tous. »



Charles de Gaulle et René Cassin

U.N.C. Section de Thoiry et ses environs

Réunion des Présidents de Section des Yvelines

Le 21 octobre 2008, nous avons accueilli, dans la salle polyvalente de Thoiry, la réunion des sections du Département (plus de 100 personnes), nous remercions le Maire, François Moutot, qui a prêté la salle et a eu la gentillesse, malgré son emploi du temps chargé, de venir offrir le pot de l'amitié pour clore la séance.

11 novembre, journée nationale du Souvenir.

Comme chaque année, les Maires des six communes, nous ont accueillis pour fêter le 90ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Dans chaque commune, dépôt de gerbe, minute de silence, allocutions du Président de la section, et du Maire.

Nous remercions les enfants et les enseignants qui ont chanté la Marseillaise et récité quelques poèmes. Claude Dommanget a assuré la sonorisation dans les 6 communes.

Lors de la cérémonie à Thoiry, le Président Maurice Piollat, a décoré de la croix du Combattant Michel Dutertre A.F.N.

Assemblée Générale du 15 novembre 2008.

C'est dans la salle des fêtes de Marcq, en présence de Daniel Boullé, Trésorier départemental, représentant Monsieur Colliot excusé, et de Jean Pierre Bénard, que Maurice Piollat, Président, ouvre l'Assemblée Générale en remerciant Pierre Souin, Maire de cette commune.

Le Président a rappelé le nom de nos 5 amis décédés cette année, une minute de silence a été observée.

Après l'accueil du Maire, le Président donne la parole à la secrétaire, pour la lecture du rapport moral, et à la trésorière, pour le bilan financier.

Monsieur Patrice Pisseau, contrôleur aux comptes en a reconnu l'exactitude et a donné « quitus »

Ces deux rapports sont acceptés à l'unanimité.

Selon nos statuts, cinq administrateurs sont sortants :

Jean-Michel Ménard, Jean-Marie Pétillon, Serge Soyer, Réginald Trollope, Michel Yourieff.

Deux de ces administrateurs, Jean-Michel Ménard, et Michel Yourieff, ne désirent plus se représenter et Madame Henriette Magadoux se retire du Conseil d'administration pour raison de santé.

Les trois administrateurs sortants, ainsi que Monsieur Serge Godefroy (soldat de France), qui a présenté sa candidature pour un poste d'administrateur, sont élus à l'unanimité.

Une réunion sera organisée prochainement pour élire le nouveau Bureau.

Daniel Boullé remet la médaille du Djebel à Jean-Michel Ménard, et la médaille du mérite de l'U.N.C. à Odile Letendre, Jeannette Pelletier et Jean Barbé.

L'Assemblée étant terminée, le pot de l'amitié est offert par la municipalité de Marcq et la journée s'est achevée par un très bon repas, servi par le traiteur de Vicq, dans une ambiance chaleureuse.

Le Président : Maurice Piollat

Les coups de cœur

Les adultes connaissent peu les albums destinés aux enfants. Quel dommage!

En voici deux. Le premier intéressera davantage les filles et le deuxième captivera les garçons. Mais qui peut savoir ?

Princesses oubliées ou inconnues

Éditions Gautier Languereau
Philippe Lechermeier / Rebecca Dautremer

Ce qui étonne de prime abord dans cet ouvrage, ce sont les illustrations. D'ailleurs, elles sont aujourd'hui vendues séparément, dans un joli coffret ou sous forme de calendrier.

Nous sommes loin des princesses traditionnelles. Connaissez-vous les princesses d'Esperluette, Capriciosa, Badaboum ou Mathûvû?

Les textes sont de la même qualité que les images.

Graines de cabanes

Éditions Gautier Languereau Philippe Lechermeier / Eric Puybaret

Alphonse Cagibi a entendu parler de « graines de cabanes, des graines qu'il suffit de planter et d'arroser pour voir une cabane pousser ». Nous sommes censés lire le carnet de voyage d'Alphonse qui va découvrir la cabane de plage, la cabane en pain d'épices, la boîte de nuit, la maison d'escargot, la cabane de rêve et la cabane à rêves... A chaque rencontre, il ramasse des graines mais... en perd autant. A la fin de sa quête, il lui en reste une...

On ne peut qu'apprécier l'inventivité extraordinaire de cet album, tant du point de vue des textes que des illustrations.

Ces deux ouvrages sont à lire avec les enfants, comme une friandise, à raison d'une ou deux pages par soir...

Deux très beaux livres pour moins de 10 euros chacun.

L'éditeur est à surveiller : il a publié également une superbe réécriture de **Cyrano** de **Bergerac**.

Françoise Godbille

Le bizarre incident du chien pendant la nuit

de Mark Haddon, Nil éditions Prix Whitbread du meilleur livre de l'année 2003

Un succès sans précédent outre-Manche et aux USA.

Comment un petit garçon de 15 ans, surdoué en maths, voit le monde des adultes et décide d'enquêter sur la mort d'un chien...

Humour noir, sagesse et inventivité sont au rendez-vous!

Guy Gravis



Petites annonces

Nous sommes des adolescents, sérieux et responsables, cherchant des petits travaux

•Pour tonte de pelouse : joignez Mathieu Cartade

Tél. 06.61.06.42.73

 Pour lavage de voitures : joignez Maxime Anseaume

Tél. 06.12.79.66.31

• Pour baby-sitting :

joignez Lucile Taillandier Tél. 06.16.73.54.90

Nous vous en remercions par avance.



